

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 483 Société : MUPRAS R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MR BEN SOUNA MED

Date de naissance : 01. 01. 1940

Adresse : Btis. ATTADAMOUNE (CHERAM) RUE 2 - 114.5 N° 5.

Oulfa Casablanca.

Tél: 05.22.89.50.77 Total des frais engagés : 1974.30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. HIND BAKKAL
Pneumo-Phthisio-Alergologie
193, Boulevard Oum Rabi à Oulfa
3ème Etage Appt 8 - Casablanca
Tél: 0663 20 44 92

Date de consultation : 03.03.2021

Nom et prénom du malade : BEN SOUNA MED Age: 82 ans.

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : asténie respiratoire BPCO

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

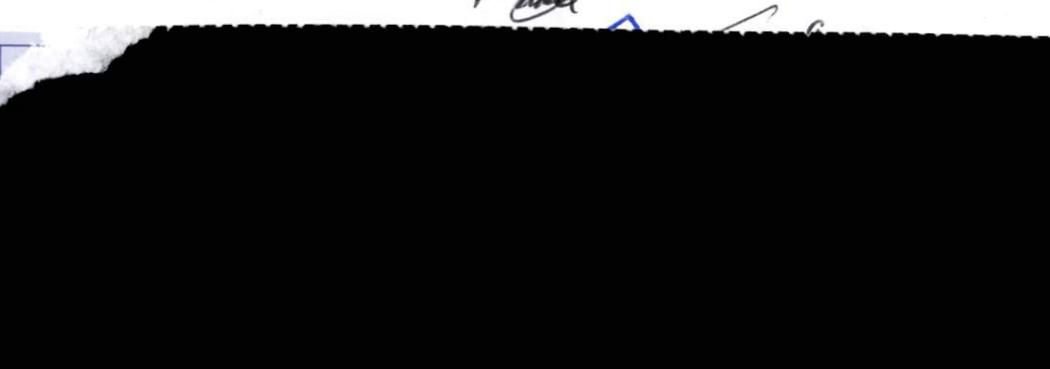
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 06.03.2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/07/2022	Contrôle gratuit			
28/07/2022	Cst	300 DT		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet et Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	07/07/2022	323,60
	08/07/2022	1350,22

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et Signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

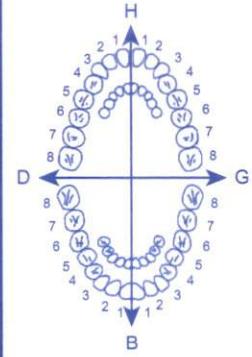
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				
DEBUT D'EXECUTION				MONTANTS DES SOINS
FIN D'EXECUTION				
CCEFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				
DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE				
H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G	
D	00000000	00000000	B	
[Création, remont, adjonction]				
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Dr. Hind BAKKAL

Spécialiste en Pneumo-Phtisio-Allergologie

Lauréat de la Faculté de Médecine

et de Pharmacie Casablanca

Asthme - Tuberculose - Allergie

Bronchoscopie

Tests cutanés - EFR (Spirométrie)

Aide au sevrage tabagique

Maladies professionnelles

Ronflements et apnées du sommeil

ذ. هند بقال

أخصائية في أمراض التنفس، الحساسية و الربو

خريجة كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء

الضيق، السل و الحساسية

الفحص بالمنظار

فحص وظائف الرئة - اختبار الحساسية

الإقلاع عن التدخين

الأمراض المهنية

الشخير و توقف التنفس أثناء النوم

Casablanca le : 07/02/2022 : الدار البيضاء

161.80 Mr Ben senna Mohamed
+ 2

1) Tiora Spray 
1 soufflé le soir (fin de mois)

2) bronchodinal spray

2 soufflés à la den 

323.60



GTIN 18901117253435
LOT BA12702
EXP 02/2023
S/N 30335719023RZ



GTIN 18901117253435
LOT BA12702
EXP 02/2023
S/N 87260093928638

DHL 104 111 000

193, Boulevard Oum Rabiaa, Oulfa, 3^{ème} étage, Apt 8, Casablanca

Tél.: 05 22 93 86 14 / E-mail : bakkalhind@gmail.com

Dr. Hind BAKKAL

Spécialiste en Pneumo-Phtisio-Allergologie
Lauréat de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie Casablanca
Asthme - Tuberculose - Allergie
Bronchoscopie
Tests cutanés - EFR (Spirométrie)
Aide au sevrage tabagique
Maladies professionnelles
Ronflements et apnées du sommeil

ذ. هند بقال

أخصائية في أمراض التنفس، الحساسية و الربو
خريجة كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء
الضيق، السل و الحساسية
الفحص بالمنظار
فحوص وظائف الرئة - اختبار الحساسية
الإقلاع عن التدخين
الأمراض المهنية
الشخير و توقف التنفس أثناء النوم

Casablanca le : 28/02/2022 الدار البيضاء :

Valeurs

PPV: 56 30 DH
LOT: 2 K23D
EXP: 11/2023

Mr Ben Smaïa Mohamed

56.30

1) Dose au poche
ampoule / flacon

161.80x8

2) Tiota Syring
1 soufflé

✓
1360.2

Dr. HIND BAKKAL
Pneumo-Phthisio-Allergologie
193, Boulevard Oum Rabiaa Oulfa
3ème Etage Apt 8 Casablanca
Tél.: 066 92 92 92

PHARMACIE
Dr. HIND BAKKAL
Pneumo-Phthisio-Allergologie
193, Boulevard Oum Rabiaa Oulfa
3ème Etage Apt 8 Casablanca
Tél.: 05 22 93 86 14
E-mail : bakkalhind@gmail.com

GTIN 18901117253435
LOT BA12702
EXP 02/2023
S/N 20325085015155

PPV: 161 DH 80

GTIN 18901117253435
LOT BA12702
EXP 02/2023
S/N 1629806749248

PPV: 161 DH 80

GTIN 18901117253435
LOT BA12702
EXP 02/2023
S/N 69958238499295

PPV: 161 DH 80

GTIN 18901117253435
LOT BA12702
EXP 02/2023
S/N 3210044589456

PPV: 161 DH 80

GTIN 18901117253435
LOT BA12702
EXP 02/2023
S/N 51745786010435

PPV: 161 DH 80

GTIN 18901117253435
LOT BA12702
EXP 02/2023
S/N 4297430761430

PPV: 161 DH 80

GTIN 18901117253435
LOT BA12702
EXP 02/2023
S/N 9936980881301

PPV: 161 DH 80

GTIN 18901117253435
LOT BA12702
EXP 02/2023
S/N 11934186463412

PPV: 161 DH 80